

Deux projets immobiliers d'envergure amorcés sur Neder-over-Heembeek et premier habitat groupé « Abbeyfield » sur le territoire de la Ville de Bruxelles



Le jeudi 4 février 2016 Yvan Mayeur et Mohamed Ouriaghli (PS) ont posé la première pierre de deux chantiers situés aux alentours de la place Peter Benoît, dans la localité de Neder-over-Heembeek. Ces deux projets immobiliers, qui comptabilisent un total de 79 unités, s'inscrivent dans le cadre du Plan Logement de la législature. Un Plan qui avance conformément aux prévisions et qui à terme proposer a à la population bruxelloise une offre supplémentaire de quelque 850 nouveaux logements. Le jeudi 4 février 2016 Yvan Mayeur et Mohamed Ouriaghli (PS) ont posé la première pierre de deux chantiers situés aux alentours de la place Peter Benoît, dans la localité de Neder-over-Heembeek.

Ces deux projets immobiliers, qui comptabilisent un total de 79 unités, s'inscrivent dans le cadre du Plan Logement de la législature. Un Plan qui avance conformément aux prévisions et qui à terme proposer a à la population bruxelloise une offre supplémentaire de quelque 850 nouveaux logements.

La particularité d'un des deux projets est l'aménagement d'un habitat groupé au profit de l'association « Abbeyfield », une première sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Dans les faits, à proximité immédiate du noyau commercial de Neder-over-Heembeek, des seniors jouiront d'un lieu de vie convivial et collaboratif. Il comprendra dix studios privatifs disposant chacun d'un balcon et accessibles et habitables par des personnes à mobilité réduite (PMR), une chambre d'amis, un espace communautaire localisé au milieu de l'îlot et une terrasse communautaire. A front de rue, un lieu de stationnement « kiss & ride » sera circonscrit pour permettre l'embarquement et le débarquement aisés des habitants.

Yvan Mayeur et Mohamed Ouriaghli profitent de l'occasion pour rappeler les bienfaits dont sont porteurs ces projets immobiliers : « ces unités offriront des solutions concrètes aux nombreux ménages en quête d'un logement de qualité à Bruxelles. Le Plan 1000 Logements développé sous l'ancienne législature avait permis de produire 520 appartements sur Neder-over-Heembeek. Aujourd'hui, ils sont tous habités pour le plus grand bonheur des ménages bénéficiaires. Ces nouvelles unités connaîtront le même sort au profit de Bruxellois qui subissent, pour certains, de fortes discriminations à l'accès au logement ». Les élus socialistes poursuivent : « ces projets immobiliers remarquables se doublent d'une dimension intergénérationnelle. Après nos multiples partenariats avec le 8^{ème} Jour et les Pilifs, nous sommes heureux d'en nouer un nouveau avec Abbeyfield, et ce, car l'habitat groupé, c'est-à-dire le refus de l'isolement et l'affirmation d'une vie participative, est une réelle demande émise par nos anciens. »

Chantal Couvreur, Présidente d'Abbeyfield Belgique, commente : « alors que le troisième âge est

marqué pour beaucoup de personnes à revenus modestes par une diminution des possibilités tant dans le domaine financier que social, Abbeyfield Belgium, asbl apolitique, permet aux seniors de se lancer dans un nouveau projet de vie marqué par la solidarité et le dynamisme.»

Craetveld-Kruisberg

En plus de l'espace « Abbeyfield », 33 logements (3intégralement adaptés pour des PMR) y verront le jour -tous équipés d'une terrasse ou d'un balcon- et de 41 emplacements de parking, dont deux à destination des PMR. Deux locaux à vélos entendent favoriser la mobilité douce.

Philippe De Blauwe, Manager de In Advance, nous révèle : « construire a toujours été une vocation, mais participer au design de l'ouvrage et le construire ensuite sont deux métiers que mon père, architecte, a toujours cru incompatibles. Il aura fallu ce projet pour que je lui prouve le contraire.»

Le coût du projet s'élève à 8.765.396,74 € et devrait être livré en août 2017.

Saint-Pierre et Paul

Le projet prévoit la construction de 36 appartements passifs et d'un parking souterrain de 36 places. Il a été décidé de scinder le projet en deux bâtiments distincts, de gabarits R+2 et R+3, pour préserver une « coulée verte » entre l'arrière et l'avant, entre le végétal et le bâti.

L'ensemble des appartements et du parking seront accessibles aux PMR, dont deux appartements et trois emplacements de parking entièrement adaptés pour l'utilisation de personnes ayant un handicap moteur.

Plus de 50% de la surface de la parcelle sont couvertes d'un revêtement perméable.

Soit de façon naturelle sous forme de pelouses, potagers et autres plantations ; soit, pour les voies carrossables, sous forme d'un revêtement en dolomie ou de dalles gazon. En procédant de la sorte, on réduit considérablement la quantité d'eau de pluie recueillie et rejetée dans les égouts. En outre, des jardins et potagers privatifs ont été annexés aux appartements situés au rez-de-chaussée.

Damien Magerat, Administrateur Délégué des entreprises Jacques Delens, nous confie : « en tant qu'entreprise Bruxelloise, les entreprises Jacques Delens sont particulièrement touchées par la problématique du logement dans la Région. La Régie foncière et le CPAS de la Ville de Bruxelles répondent de manière énergique à ce problème qui concerne de nombreux Bruxellois. Lors de la législature précédente, nous avons déjà eu l'occasion de participer à la construction du Plan « 1000 Logements » en développant des projets d'appartements répondant aux normes de consommation « très basse énergie ». Nous sommes fiers de pouvoir à nouveau participer à la construction d'un ensemble de 36 appartements de qualité et audacieux né sous la plume de Marc Stryckmanet de ses collaborateurs du bureau d'architectes A.D.E.. Nous fixons d'ores et déjà rendez-vous dans 14 mois pour partager le verre de l'amitié à l'occasion de l'inauguration de ces bâtiments.»

Le coût du projet s'élève à 7.028.609,28 € et devrait être livré en mars 2017.